

NOMBRE DES MEMBRES			
Afférents au Conseil	En exercice	Présents lors du vote	Ayant pris part au vote
19	19	13	13+4

Date de la convocation
2 juin 2023
Date d'affichage
2 juin 2023

Objet de la délibération

N° 2023-7.10-042

Finances**Tarif de l'Ecole Multisports**

L'an deux mil vingt-trois, le 8 juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de Chevannes (Yonne) est convoqué en séance ordinaire et dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de monsieur Dominique CHAMBENOIT, Maire.

Présents : Ms et Mmes Dominique CHAMBENOIT, Fabrice BOURGEOIS, Thierry LEDROIT, Lionel ROY, Sylvie HURIE, Didier CATUSSE, Dany MERAT, Alain CREPIN, Sylvie GROS, Christophe PAYMAL, Jordan GUILLERMIN, Sylvie DUPRÉ, Christophe GIBLOT.

Absents excusés et représentés : Madame Martine MALTAT (pouvoir donné à Dominique CHAMBENOIT), Marie-Odile GAUTHIER (pouvoir donné à Fabrice BOURGEOIS), Madame Camille GERHARDT (pouvoir donné à Alain CREPIN), Madame Delphine BILLON (pouvoir donné à Thierry LEDROIT)

Absents excusés : Mesdames Anna CONTANT et Sophie ORSINI

Absent :

Secrétaire de séance : Thierry LEDROIT

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n° 13-079 du 27 novembre 2013 fixant le tarif de l'Ecole Multisports,
Vu l'avis de la commission finance en date du 31 mai 2023,
Considérant que le tarif de l'Ecole Multisports n'a subi aucune évolution depuis le 27 novembre 2013.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ

Fixe la participation financière par élèves inscrit à l'Ecole Multisports à 23 € /par trimestre à partir du 1er septembre 2023.

Pour extrait Conforme,

Le Maire,

Dominique CHAMBENOIT